

► CE QUE JE PEUX AMENER AU COMPOSTEUR

- Les épluchures de légumes
- Les fruits comme les peaux de banane
- Les agrumes
(coupés en petits morceaux)
- Le marc et filtre à café
- Les restes de produits laitiers
- Le sachet de thé (en papier)
- Les coquilles de noix (si écrasées)
- Les coquilles d'œufs (si pilées)
- Les restes de pain (si le pain n'est plus mangeable, et coupés)



► CE QUE JE NE PEUX PAS AMENER AU COMPOSTEUR



- Les emballages et les sacs plastiques (même lesdits « biodégradables »)
- L'huile végétale
- Les restes de viande et les os
- Les restes de poisson et de viande crus
- La litière animale
- Les coquilles de moules et les huitres
- Les poussières d'aspirateur
- Les cendres
- **Les déchets verts du jardin** (tailles, tontes, feuilles mortes, etc) => Vous avez du broyat à disposition pour apporter la matière carbonnée).

Illustration : Trivalis

Pour le bon fonctionnement
du compostage,
merci de respecter
ces consignes de tri.

COMPOSTEUR PARTAGÉ CONSIGNES DE TRI

PLACE DU CHAMP DE FOIRE

**ESSARTS-
EN-BOCAGE**
territoire uni & dynamique

www.essartsenbocage.fr

02 51 62 83 26

Permanences

Mercredi
10h45 - 11h45

Vendredi
15h45 - 16h45

Samedi
horaire à définir